



MAISON ROGER MARTIN DU GARD

Assemblée générale de la Maison Roger Martin du Gard, samedi 5 mars 2022 au Tertre

Compte-rendu

18 membres présents

26 pouvoirs envoyés

Soit 44 votants sur 55 adhérents en 2021 : quorum atteint, délibérations valables

Ordre du jour :

- Rapport d'activités 2021 présenté par le président, Didier Mauger
- Rapport financier 2021 présenté par la trésorière, Bénédicte Nécaille
- Grandes lignes du budget 2022 présentées par la trésorière
- Projets 2022 de l'association présentés par la directrice, Béatrice Limon
- Questions diverses (pas de question)

I. Rapport d'activité 2021 MRMG présenté par le président Didier Mauger

Tout d'abord le président Didier Mauger précise le changement de structure avec un nouveau CA et d'orientation de la MRMG. Les activités en 2021 étaient nombreuses malgré la pandémie et ont comporté:

1. Rendez-vous publics au Tertre

Le 5 juin, concert du trio d'Écouves, venu animer un stage de musique de chambre durant le week-end.

Du 15 juin au 4 juillet, résidence de création du spectacle La Roulotte d'Arlequin par l'ensemble vocal et instrumental Douce Mémoire, avec sortie de résidence, spectacle en plein air donné les 2 et 3 juillet (de douze à dix-huit artistes)

Du 2 au 8 août, festival Molière, rassemblant trois troupes (Compagnie du Plateau libre, École de théâtre des Alpes mancelles, Théâtre de l'Échappée) : cinq représentations, des ateliers théâtre et écriture durant le week-end, des ateliers théâtre dans un centre de loisirs de la communauté de communes durant la semaine.

Du 14 au 22 août, résidence de création du spectacle Voix, sous la conduite de Florence Limon, deux représentations données les 20 et 21 au profit de la restauration du toit du Tertre.

2. Stages et résidences

Du 19 au 25 avril, premier séjour de six jeunes pianistes professionnels, élèves de Brigitte Bouthinon-Dumas, avec audition de fin de stage devant un public d'amis, restreint en raison de la pandémie.

Du 13 au 16 mai, résidence de création du spectacle Voix, deuxième version, sous la conduite de Florence Limon (dix participants)

Du 25 au 30 mai, stage de piano (six adultes amateurs) conduit par Brigitte Bouthinon-Dumas.

Du 4 au 6 juin, stage de musique de chambre (onze participants amateurs) conduit par le Trio d'Écouves, qui s'est produit en concert le 5 juin.

Du 22 au 24 juillet, résidence du jeune quatuor Mirages (le concert, le 23 juillet, était porté par les Amis du Tertre).

Du 23 au 28 août, stage de théâtre conduit par Valérie Bezançon, avec ses élèves professionnels et amateurs.

Du 29 août au 3 septembre, accueil gracieux des jeunes pianistes professionnels pour un séjour « piano-brico » : réfection des piliers et de la charpente de la grange, réfection de la scène et de bancs d'extérieurs, accès illimité aux pianos, audition de fin de séjour devant un public restreint d'amis (pandémie), atelier d'écriture.

Du 10 au 16 octobre, stage de piano (six adultes amateurs) conduit par Brigitte Bouthinon-Dumas.

Du 18 au 21 décembre, accueil en résidence de création du Trio d'Écouves.

3. Ateliers et résidences d'écriture

Du 29 avril au 3 mai, première résidence d'écriture organisée avec l'institut Aleph, six participants et une formatrice.

Depuis le 9 septembre : lancement des ateliers d'écriture réguliers sous la conduite de Béatrice Limon (groupe de six personnes, séances mensuelles).

Du 20 au 25 septembre, accueil de deux metteurs en scène (compagnie Diatribe) envoyés par la Maison Jacques Copeau pour un séjour d'écriture.

Du 27 au 31 décembre, accueil en résidence d'écriture d'un membre de l'association.

4. Divers

22 février, livraison par Catherine Récamier, membre de l'association, artiste, graphiste professionnelle, et à titre gracieux, du nouveau logo de l'association. Elle est aussi l'auteur des tracts et affiches pour le festival Molière.

Le 7 juillet, accueil d'une présentation privée du futur spectacle Pandora, par l'Arsenal d'apparitions dirigé par André Roche, devant des programmeurs locaux.

Vote pour approbation du rapport moral: approuvé à l'unanimité

II. Rapport financier 2021 présenté par la trésorière Bénédicte Nécaille

L'année 2021 a vu un certain nombre de résidences se dérouler au Château du Tertre qui ont engendré des recettes pour un montant de 15 014€. Cette activité s'équilibre par des dépenses de 14 424€ (nuitées, pédagogie, repas) et dégage même un petit bénéfice de 590€, en fonction des cotisations qui sont perçues.

Sur le même principe, l'activité des ateliers d'écriture du jeudi, modestement lancé en septembre 2021, dégage 60€ à partir du solde des cotisations perçues, une fois déduits les frais pédagogiques de 240€ sur un montant perçu de 300€.

Compte tenu de la situation sanitaire, la partie spectacles a été un peu réduite en 2021 mais a néanmoins pu avoir lieu, même si ces activités ont été difficiles financièrement à équilibrer. Les dépenses se sont montées à 8 253€ pour des recettes de 5 929€, créant ainsi un déficit de 2 324€. Cette situation est liée au lancement du festival Molière qui a été peu aidé par une météo défavorable, des malades du Covid et des personnes hostiles au pass sanitaire. En conséquence la fréquentation a été faible, (moins de 30 pers par spectacle en moyenne). Devant la situation, les artistes ont tous acceptés d'être payés moins cher et l'association les en remercie.

Il est à noter ce festival Molière a bénéficié pour la première fois de subventions significatives : 1000€ de la commune de Belfôret en Perche et 500€ de la communauté de commune.

Comme pour tous les lancements, c'est toujours un investissement sur l'avenir et 2022 verra donc la deuxième édition de ce festival Molière.

Concernant enfin les frais de fonctionnement, ils sont de 535,25€ tandis que les cotisations des membres représentent 2 740€, ce qui permet de dégager une somme de 2 204,80€.

Il est à noter que les frais de communication sont comptabilisés dans les spectacles.

Au 31 décembre 2021, la somme disponible sur le compte bancaire est de : 2 849,30€, ce qui correspond bien à la somme que nous avons en banque fin 2020, 1 792,30€ additionnées du résultat 2021 de 530,80€ et des 526,20€ de factures provisionnées en décembre et qui ont été réglées en janvier 2022.'

Vote pour approbation du rapport financier 2021: approuvé à l'unanimité (voir le résultat annuel 2021 en annexe du compte rendu)

III. Grandes lignes du budget prévisionnel 2022 présentées par la trésorière Bénédicte Nécaille

Le budget 2022 est travaillé selon une hypothèse d'équilibre bien sûr mais avec des recettes/dépenses qui seront plutôt de l'ordre du double de celles de 2021.

Il y a, d'une part, l'activité prévue, importante à ce jour, si les conditions sanitaires et politiques nous le permettent.

D'autre part, comme évoqué lors de l'assemblée générale du 14 novembre 2021, nous procédons à une modification du mode de gestion en prenant en compte les frais de fonctionnement actuellement supportés par les propriétaires de la Maison pour les différentes activités de l'association. Il s'agit principalement des frais de chauffage et ménage qui sont bien évidemment importants quand toutes les chambres et le grand salon sont occupés: cela fait l'objet d'une convention de refacturation entre les propriétaires et l'association.

L'augmentation du tarif des cotisations à 30€ au lieu de 20€, même en introduisant la possibilité d'un demi-tarif voire d'une rétrocession pour les jeunes artistes les plus fragiles financièrement, accroît nos capacités. Les activités de résidence et d'ateliers sont celles qui dégagent le plus de cotisations et les résidences d'écriture notamment sont en augmentation, en utilisant l'atelier qui est plus facile à chauffer que le grand salon.

Ces considérations matérielles sont prises en compte pour nous permettre de ne pas augmenter nos tarifs de billetterie.

Pour le festival Molière, une tarification spéciale sera appliquée aux habitants de Belforêt-en-Perche, compte tenu de l'aide apportée par la commune.

Il est à noter pour 2022 une subvention de 4000 euros de la commune de Belforêt-en-Perche qui permettra a minima de couvrir les frais de l'escape game. Cette subvention de 4000€ est accordée à condition de rembourser la recette afférente, à concurrence de 4000€, sous forme de don à la commune.

IV. Projets 2022 de l'association MRMG présentés par la directrice Béatrice Limon

1. Samedi 2 avril à 19h : concert

Orane Donnadieu (piano) et Garance Buretey-Tiprez (violoncelle)

2. Vendredi 17 juin à 20h30 : ciné-concert

Trio d'Écouves, ciné-concert Chaplin sur le Trio n°3 en ut majeur de Martinu

3. Du vendredi 22 au dimanche 24 juillet: Festival Molière

- 3 spectacles par la Compagnie du Plateau libre :

Le Sicilien ou l'amour peintre (avec musiciens baroques)

Le Misanthrope à tout prix

Le Testament du père Leleu

- Ateliers d'écriture et d'improvisation théâtrale

- Escape game sur le thème de Molière par la compagnie GoPlay qui propose 10 séances par jour pendant 2 jours

Béatrice Limon remercie la commune de Belforêt en Perche pour la subvention de 4000 euros, et précise que des demandes de subventions sont en attente: Drac, département...

Appel à volontaires sera fait pour assurer la logistique du festival durant les 3 jours

4. Samedi 20 août : spectacle musical

Oiseaux, par la troupe musicale dirigée par Florence Limon, sortie de résidence

5. Samedi 8 et dimanche 9 octobre : lecture

Marathon de lecture à voix haute, centenaire du début de publication des *Thibault*, de Roger Martin du Gard

6. Ateliers et stages d'écriture

Stage Aleph écriture Costumes et personnages, du 14 au 17 juillet

Après l'été, Écriture des saveurs et goût des mots

7. Pour mémoire, rendez-vous publics portés par les Amis du Tertre

Les 4 et 5 juin, participation à l'opération nationale Rendez-vous aux jardins

Les 17 et 18 septembre, Journées européennes du patrimoine

8. Autres activités 2022

- Stages de piano avec adultes amateurs dirigés par Brigitte Bouthinon Dumas. Deux stages d'une semaine chacun, l'un en mai et l'autre en octobre 2022.

- stages de chant choral

• Stages de théâtre conduits par Philippe Valentin

• Stage de théâtre conduit par Valérie Bezançon

9. Projets à l'étude

Théâtre et santé

Jazz résidence

V. Questions diverses

Aucune .

Après une heure et quart, la séance est levée. La prochaine assemblée générale ordinaire aura lieu en mars ou avril 2023.

Compte-rendu rédigé le 13 mars 2022,

Annexe :

RESULTAT ANNUEL 2021

	Recettes	dépenses	Total
résidences	15 014,00 €	14 424,00 €	590,00 €
Jeunes pianistes 19-25 avril Aleph 29 avril-3 mai Stage musique chambre 4-6 juin Piano 25-30 mai et 10-16 octobre Doulce Mémoire 15 juin-4 juillet Stage théâtre V. Bezançon Compagnie Diatribe Ténor Formation			
ateliers	300,00 €	240,00 €	60,00 €
Jeudi, année			
spectacles	5 929,00 €	8 253,00 €	(2 324,00) €
Trio d'Ecouvès 5 juin Festival Molière Spectacle Voix			
fonctionnement	2 740,00 €	535,20 €	2 204,80 €
autres cotisations pianos: accords, roulettes frais bancaires missions, déplacements communication fournitures flyer Tertre (avec Amis du Tertre) restauration artistes			
Totaux	23 983,00 €	23 452,20 €	530,80 €
en banque au 31-12-20			1 792,30 €
provision factures dec, réglées janv 2022			526,20 €
total			2 849,30 €
en banque au 31-12-21			2 849,30 €